

ATELIER 3

Concevoir et produire des MOOC pour la formation professionnelle

Modération :

Cécile Cochard,

Responsable Développement des Partenariats et de la Formation professionnelle - FUN

Intervenants :

UNIFAF

Laurent Barban,

Secrétaire général Île-de-France

**Délégation interacadémique
à la formation professionnelle
initiale et continue (DIAFPIC)**

Amélie Bouquain,

Conseillère en Formation Continue

DIAFPIC de la région académique Normandie

- Rectorat de l'Académie de Caen

**Directions régionales des
entreprises, de la concurrence,
du travail et de l'emploi (DIRECCTE)**

Hedi Kouati,

*Chargé de mission-Service Mutations des
Emplois et des Compétences*

*Département des Politiques de l'Emploi-
Pôle Entreprises, Emploi et Economie*

Intervention d'Amélie Bouquain

Conseillère en Formation Continue DIAFPIC de la région académique Normandie

La DIAFPIC, délégation inter académique, a pour mission d'organiser et d'animer les GRETA, qui sont des structures de formation de l'Éducation Nationale. Elle prépare aux diplômes pour un public demandeur d'emploi ou en formation professionnelle.

Elle a répondu à un appel à projets pour le projet PACTE, et a été retenue pour réaliser un MOOC (en cours de diffusion) sur la plateforme MOOC Bâtiment Durable : "Rénover avec une maquette numérique et un processus BIM la maison individuelle".

L'objectif du MOOC est d'accompagner les salariés, le corps enseignant et les formateurs pour accompagner leur montée en compétences autour de la rénovation dans le domaine du bâtiment, en utilisant la maquette numérique et le processus BIM (Building Information Modeling).

Le MOOC a plusieurs thématiques principales : comprendre ce qu'est une maquette numérique, savoir construire une maquette numérique (c'est un nouveau métier qui a émergé, focus sur des outils 3D). Pour le côté pratique, un fil rouge a été introduit qui apprend au participant à utiliser une liseuse, un logiciel.

Plus de 65% des participants sont des actifs. Concernant le niveau d'études, 90% des participants ont un niveau supérieur bac +2 et 48% un niveau bac +5. Ce MOOC attire des gens diplômés.

MOOC universitaire versus MOOC professionnel

Il existe différentes démarches d'ingénierie pédagogique, en fonction des sujets et des publics visés. Un MOOC pour les professionnels ne se conçoit ni se construit de la même façon qu'un MOOC pour les étudiants en formation initiale.

1 - Choix du format

Pour ce MOOC professionnel, l'équipe de conception a fait le choix d'un format court de trois semaines. N'étant pas prescrit par l'entreprise, il n'est pas suivi pendant le temps de travail des salariés. De fait, les gens les suivent sur leur temps libre.

Comme les personnes déclarent en général passer plus ou moins deux heures pour le travail personnel, l'équipe pédagogique du MOOC a proposé une heure et demie de travail personnel par semaine. Ce format permettra peut-être de provoquer plus d'engagements chez les gens.

Pour les ressources vidéo, l'équipe pédagogique a choisi un format de moins de trois minutes, avec une vidéo par thématique, afin de ne pas noyer le salarié sous une multitude de concepts.

La conception des vidéos a été réalisée avec le centre multimédia universitaire, l'objectif étant d'être le plus clair possible et le plus dynamique pour que l'attention ne retombe pas. Ont été intégrés des pictos, des explications, des captures dynamiques pour illustrer le propos. Des fiches de synthèse avec une transcription enrichie par des images sont disponibles et sont numérotées en fonction du nombre de vidéos. Les fiches de synthèse sont imprimables et peuvent constituer un vrai cours.

2 - Les activités notées

Le quiz est l'essence même d'un MOOC. D'autres activités un peu plus ludiques ont été introduites (nuages de mots, tableau collaboratif). Le public d'adulte ne cherche pas nécessairement l'attestation (une enquête auprès des participants concernant le besoin d'obtenir l'attestation révèle que plus de 50% ont répondu non) ; il faut donc essayer d'effacer ce côté trop scolaire et le principe du contrôle par les notes. Les seules activités notées sont les Quiz.

Le fil rouge permet de construire une dynamique et d'aller jusqu'au bout du MOOC.

L'idéal serait d'alterner les contenus pédagogiques et ludiques et de séquencer les quiz en 3 à 4 questions à la fin de chaque thématique : il n'y aurait pas de quiz final à la fin de chaque semaine, mais quelques questions séquencées tout au long du MOOC (dans chaque sous-partie).

Il serait intéressant d'introduire des points de repère, comme un bandeau avec toutes les thématiques abordées dans la sous-thématique. Les publics étant très hétérogènes, il faut le prendre en compte dans l'organisation des contenus.

Conseils de conception de MOOC : il ne faut pas sous-estimer la formation pour les concepteurs de MOOC. Il faut des professionnels en ingénierie, avoir une équipe projet dédiée à temps plein.

L'ingénierie pédagogique dépend aussi beaucoup du public et de l'environnement dans lequel on travaille.

Le MOOC compte 1200 inscrits, ce qui est conséquent pour une thématique spécifique.

Une campagne de communication a été faite, mais les inscrits ont déclaré avoir été informés principalement via la plateforme MOOC bâtiment durable.

L'expérimentation s'est déroulée grâce à de nombreux chantiers pilotes qui ont permis d'obtenir des retours très intéressants. Une application et un tutoriel vidéo liés à la formation (concernant les gestes techniques) ont été réalisés parallèlement..

Un esprit collaboratif est mis en exergue à travers deux padlets (tableaux collaboratifs où ils inscrivent des mots clés). Par exemple, le nuage de mots est une activité ludique. Il n'y a pas beaucoup d'activités collaboratives.

Intervention de Laurent Barban, *Secrétaire Général d'UNIFAF Île-de-France*

UNIFAF a un statut associatif agréé par le Ministère du Travail dans le champ du sanitaire, du médical, du médico-social, privé à but non lucratif.

Les salariés qui relèvent d'UNIFAF sont des aides-soignants, des infirmières, des médecins, des orthophonistes, des psychomotriciens, etc.

Ces métiers relèvent de la relation humaine et le numérique est traditionnellement perçu comme secondaire.

500 000 salariés par an sont accompagnés par UNIFAF (formation, recrutement en alternance, congé individuel en formation, public demandeur d'emploi qui veut rejoindre le secteur du social).

Le statut des OPCA va évoluer au 1er janvier 2019 et passer à celui d'Opérateur de Compétences (OPCO). Les petites et moyennes structures sont accompagnées, il y a une promotion des contrats d'alternance et de professionnalisation.

Les branches professionnelles sont accompagnées sur tout ce qui concerne la certification et toutes les mesures de massification, afin de toucher le plus de monde possible.

En janvier 2017, UNIFAF a choisi de se positionner dans la construction d'un projet avec la DIRECCTE IdF et 4 autres OPCA, afin de sensibiliser les TPE-PME sur le numérique et l'intégrer à leur stratégie de développement.

Les 5 OPCA partenaires sont UNIFAF, UNIFORMATION, FAFIH, OPCABAIA et OPCALIM. Ce projet concerne des secteurs très différents, mais les OPCA participant au projet ont montré une volonté commune de travailler véritablement sur le développement de l'accès au numérique. OPCALIM était en avance, car il avait déjà été à l'origine de la conception d'un MOOC sur la formation et le développement des compétences.

Le développement de cours en ligne participe à la confrontation avec un nouveau champ de formation, assez inconnu pour les OPCA.

FUN a joué un rôle de formation des acteurs du comité de pilotage. Les acteurs se sont fédérés autour du projet durant 18 mois.

UNIFAF souhaitait concevoir un cours qui parte des besoins des adhérents. L'objectif était de partir de leurs métiers pour apporter des contenus pertinents, ce qui a nécessité un gros travail sur place, en réalisant des interviews de dirigeants en situation professionnelle. Des représentants des différents secteurs d'activités sont venus au CNAM pour les tournages.

Chaque SPOC a une durée de 4 semaines avec une heure de travail par semaine, ce qui permet de le rendre compatible avec l'activité professionnelle. Cela représente quatre heures de travail personnel au total.

Au sein des OPCA, les partenaires sociaux souhaitent que les SPOC puissent se dérouler un maximum pendant le temps de travail, qu'ils soient compatibles avec celui-ci, pour faciliter sa mise en oeuvre.

Les OPCA ont établi un tronc commun de 2 semaines, couvrant tous les secteurs professionnels, et cinq troncs spécifiques axés sur la pratique et la branche professionnelle de chacun d'entre eux.

Ils avaient une attente très forte pour que l'université puisse adapter son contenu au public, c'est-à-dire des contenus vidéos, de courtes durées, avec des pictos, des rappels, une alternance de messages écrits et de multimédia. L'objectif est d'avoir un produit dynamique tourné vers les professionnels.

On espère que ce SPOC puisse déverrouiller une forme de barrière vis-à-vis du numérique. Ces SPOC sont vécus comme une sensibilisation au numérique.

Il est trop tôt pour pouvoir en tirer les premières évaluations : il y a eu 300 inscrits pour la première session, et 1200 pour la deuxième. Les OPCA ont changé de posture : au départ, ils étaient dans une posture de contrôle, de vérification de l'identité, puis vers la fin ils ont eu une approche beaucoup plus ouverte.

De leur point de vue, un MOOC ou un SPOC pour la formation continue est totalement différent d'un MOOC pour le grand public ou pour les étudiants.

On est à la veille d'une réforme importante qui va venir changer tout l'écosystème de la formation continue.

Peut-on proposer un SPOC labellisé ?

Demain on sera sur un parcours pédagogique avec des formations à distance, avec des MOOC et des SPOC. On travaillera de plus en plus sur des approches hybrides. Cela ne sera jamais une réponse unique par rapport au besoin du professionnel, mais un moyen intégré au service. C'est une expérimentation aujourd'hui tout à fait intéressante et qui a vocation à être démultipliée.

Dans cette expérimentation, les acteurs ont été très divers.

Les financements apportés par les OPCA sont actuellement pris sur la ligne "recherche" et non sur ligne "actions de formation". Demain, Laurent Barban espère que le coût d'ingénierie des MOOC et des SPOC pourra être imputé sur la ligne budgétaire consacrée aux actions de formation pour généraliser ce type de formation.

Isabelle Duchatelle évoque la création de jalons, intégrés à des moments spécifiques durant les cours en ligne, qui permettraient d'attester à un moment donné, de l'acquisition de connaissances et pouvant déclencher une attestation immédiate. Bien entendu, ces jalons devraient être intégrés en amont de la conception pédagogique.

Avec la réforme de la formation professionnelle, il faut aussi que les établissements s'adaptent à l'approche compétences.

Intervention d'Hedi Kouati

Chargé de mission-Service Mutations des Emplois et des Compétences à la DIRECCTE Île-de-France

La DIRECCTE est un service du ministère du Travail. Elle comporte 3 pôles :

- l'inspection du travail
- la consommation et la concurrence
- le pôle 3E (entreprise, emploi, économie) regroupe les services de l'insertion, du contrôle de la formation professionnelle, du développement économique, un service FSE et un service mutation de l'emploi et des compétences.

La DIRECCTE s'est intéressée aux MOOC par hasard. L'expérience de création de MOOC et de SPOC menée avec OPCALIM et FUN a été le déclencheur d'une prise de conscience : preuve était faite qu'il était possible de sortir du schéma traditionnel d'accompagnement des petits groupes d'une cinquantaine de personnes et de se lancer dans la formation de masse. L'outil qu'est le MOOC permet d'enclencher la massification de la formation. Par ailleurs, les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche qui sont de véritables ressources pour produire de l'innovation pédagogique étaient jusqu'à présent sous-utilisés. Ainsi, la DIRECCTE Île-de-France a souhaité élargir le partenariat avec FUN.

De prochains appels à projets sont en cours ou vont voir le jour comme, l'année prochaine, un appel sur la cybersécurité et l'intelligence économique. M. Kouati espère que les établissements vont pouvoir répondre et proposer des MOOC.

Des appels à projets se construisent avec la Région par exemple l'appel à projets régionalisé PIA 3 qui va bientôt être publié et auquel M. Kouati espère que les établissements de l'enseignement supérieur vont pouvoir répondre et proposer des approches innovantes en apportant une expertise pédagogique ayant du sens et adossés à des contenus produits par la recherche.

Bien entendu, ces appels à projets nécessitent une certaine réactivité de la part des établissements ce qui n'est pas toujours facile à mettre en oeuvre de leur côté.

Cécile Cochadt est à la disposition des membres de FUN pour aider à une réponse collective : répondre à plusieurs est un atout.

Isabelle Duchatelle évoque la mise en place d'une agrégation de DU qui serait co-financés pour donner un diplôme plus large et qui apporterait une grande pertinence pour la formation tout au long de la vie.

